



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 9 octobre 2013

**Le président Jean-Pierre Mariné appelle la filière horticole à engager une réflexion stratégique partagée pour les dix années à venir : « Restons le pays qui est capable d'imaginer et d'innover ».**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 9 octobre 2013, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

Cette séance s'est de nouveau inscrite dans une approche résolument stratégique, au travers d'un large point sur la situation de la filière horticole française. À la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière horticole a engagé une réflexion stratégique pour les dix prochaines années.

Dans ce cadre, le président Mariné a souligné la nécessité « de mettre en œuvre une véritable politique de filière » visant à mobiliser l'ensemble des familles professionnelles autour de trois grandes thématiques : les études économiques, l'innovation et la promotion.

### Les achats des Français en végétaux d'ornement : des quantités achetées en baisse, avec toutefois une relative stabilité des dépenses

Les professionnels ont pris connaissance des résultats sur les sept premiers mois de l'année 2013 (cumul janvier à juillet 2013) des achats des particuliers en végétaux d'ornement.

Ces premières grandes tendances semblent témoigner d'un redressement du marché des végétaux d'intérieur ; les consommateurs s'étant reportés sur ce marché en raison d'une météo peu clémente. Le président Mariné a appelé, à cette occasion, les professionnels de la filière à « rester optimistes et à poursuivre leurs efforts », tout en souhaitant « que les consommateurs continuent de soutenir la filière horticole française ».

Au cours des sept premiers mois de 2013, le marché des végétaux d'intérieur s'est développé avec une hausse de 3,1 % des quantités achetées et une augmentation de 5 % des sommes dépensées. En revanche, pour les végétaux d'extérieur, la hausse des achats du mois de juillet 2013 (provoquée par une météo clémente) ne parvient pas à compenser les pertes antérieures et le marché recule sur les sept premiers mois 2013 de 5,4 % en volume et de 3,4 % en valeur par rapport à la même période 2012. Le marché du cimetière affiche également une baisse significative (- 6,5 % en volume et - 3,8 % en valeur).

Au total, pour les sept premiers mois de 2013, le marché des végétaux d'ornement affiche une baisse des quantités achetées (- 3,8 % par rapport à la même période de 2012), avec cependant une relative stabilité des sommes dépensées (+ 0,2 %).

Pour en savoir plus : *Note de conjoncture Horticulture*, FranceAgriMer, octobre 2013

### Le programme d'études économiques pour la filière horticole pour 2014

Les membres du Conseil ont pris connaissance des réflexions du groupe de travail « études horticoles » portant sur l'analyse des données horticoles disponibles, le recensement des besoins professionnels non couverts et la programmation des études économiques pour 2014. L'ensemble des familles de l'interprofession ont été associées à ce travail, afin de collecter, de la façon la plus exhaustive possible, les besoins en matière d'information.

Pour faire face aux difficultés conjoncturelles et structurelles rencontrées par la filière, le Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer a acté la nécessité de développer une stratégie offensive en s'appuyant sur une analyse cohérente des différentes sources d'information. Le recensement de l'ensemble des données existantes, les améliorations à apporter ou les nouveaux outils à mettre en œuvre en fonction des besoins professionnels, doivent permettre de décider d'axes d'études prioritaires.

Au-delà, le partage de l'analyse par l'ensemble de la filière sera assuré par l'interprofession horticole Val'hor et la mise en place d'un Conseil stratégique associant des représentants de la filière et des économistes, afin de « faire parler les chiffres » et de dégager les principales pistes de réflexion.

Jean-Pierre Mariné a souhaité que ce Conseil stratégique tienne toute sa place au sein de la filière horticole et « agisse comme un véritable agitateur d'idées ». L'interprofession, en association étroite avec FranceAgriMer, pourra ainsi travailler dans le cadre d'un large cercle de réflexion et déterminer la stratégie de la filière.

Les membres du Conseil ont validé un programme d'études « horticoles » ambitieux pour 2014, visant notamment à développer les analyses et des études à l'aval de la filière :

- reconduction des panels (achats de végétaux, prestations d'entretien et d'aménagement de jardin), du suivi des cotations (RNM), du suivi de la conjoncture, des observatoires existants (données structurelles des entreprises de production, données financières des exploitations horticoles et pépinières ornementales), poursuite de la prospective ;
- mise en place d'une veille concurrentielle, d'un observatoire technico-économique « fermes de référence », d'un observatoire grossistes, fleuristes et concepteurs ;
- création d'un Conseil « analyse économique de la filière », d'une plateforme économique collaborative, ...

### **Les axes stratégiques de la filière horticole en matière d'expérimentation pour 2014**

Le bilan des programmes d'expérimentation menés en 2011, 2012 et les thématiques 2013 ont été présentés aux professionnels. Les grandes orientations stratégiques de la filière en matière d'expérimentation pour 2014 ont également été proposées. Ces orientations actent la nécessité de privilégier le développement de l'innovation au service de l'ensemble des familles professionnelles de la filière. Les membres du Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer ont retenu les trois axes suivants :

- disposer d'un matériel végétal performant (adapter et rechercher de nouvelles variétés répondant aux besoins des marchés, connaître la sensibilité variétale aux maladies et aux ravageurs) ;
- adapter les itinéraires techniques (développer la connaissance des interactions culture/milieu, élaborer des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité, tout en assurant une rentabilité suffisante, optimiser la gestion de l'eau, réduire la consommation d'énergie, ...) ;
- améliorer la qualité des produits (déterminer les étapes sensibles pour le maintien de la qualité des produits tout au long de la filière, optimiser la post-récolte, ...).

### **Exposition universelle de Milan en 2015 : un pavillon France ouvert à toutes les interprofessions et à toutes les entreprises**

Laurence Serrano, chef de projet communication au Commissariat général de la France pour l'Exposition universelle de Milan en 2015, a présenté aux membres du Conseil le projet de pavillon France pour cette manifestation, dont le thème sera « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Sous la bannière « Produire et nourrir autrement », le pavillon France déclinera la diversité de l'offre française sous toutes ses formes, dans différents espaces intérieurs et extérieurs (scénographie permanente, animations, restaurant, boutique, ...).

Le pavillon français portera quatre messages forts lors de cette manifestation :

- le positionnement de la France, puissance économique agricole et agroalimentaire, dotée d'un fort potentiel scientifique, comme contributeur à l'autosuffisance alimentaire mondiale ;
- ses capacités à « produire plus » et « produire mieux » et donc à assurer un développement durable ;
- son rôle dans l'accessibilité de tous les peuples à l'alimentation, par une politique active de coopération et de transfert de technologie ;
- enfin, le savoir-faire de la France à combiner quantité et qualité (sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel, gastronomie, ...).

Cette vitrine pour les entreprises françaises est ouverte à tous les partenariats : régions et DOM, interprofessions, entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (agriculture et agroalimentaire, environnement, technologie, services, ...). Toutes les filières sont invitées à participer, qu'elles représentent les productions végétales ou les productions animales, y compris la pêche et l'aquaculture. L'exposition durera six mois, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2015. D'ores et déjà, 131 pays ont confirmé leur présence et 20 millions de visiteurs sont attendus. Neuf espaces d'exposition thématiques, les « clusters », sont prévus. Six d'entre eux seront consacrés à des produits végétaux (café, cacao, riz, épices, fruits et légumes, céréales et tubercules), trois autres à des thématiques géographiques (zones arides, îles, bio-méditerranée).

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières se réunira en décembre 2013.

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)